

SOMMAIRE

Nouvelles de l'Acanor	2
Réunion Pôle Fibres-Energivie / Acanor	2
Participations.....	3
Activités à venir.....	3
Mise à jour du Blue guide relatif aux règles du marquage CE	4
Collectivités : le coût des normes estimé à 80 Md€ par an.....	5
Programme de travail CEN-CENELEC 2016	6
Programme Jeunes Professionnels des Electrotechnologies (Afnor PJPE)	7
2016 IECQ International Supply Chain Management Conference	8
Vos témoignages nous intéressent !.....	9

Nouvelles de l'Acanor

Réunion Pôle Fibres-Energivie / Acanor



Le 3 mars 2016 s'est déroulée, au Pôle Energivie de Strasbourg, une réunion entre les deux associations Pôle Fibres-Energivie et l'Acanor visant à **faire le point sur les actions du groupe de travail lié à la normalisation du Pôle (DAT Normes)**, suite à la fusion avec le Pôle Fibres et en lien avec leur feuille de route.

Cette réunion a permis de ressortir le périmètre d'action du groupe de travail, de cadrer ses chantiers en cours et de définir les prochaines actions, dont la réalisation d'une cartographie des réglementations, normes et labels liés à la **performance énergétique des bâtiments, au BEPOS et au BIM**.

Nouvelle plaquette Acanor

Nous vous invitons à consulter notre nouvelle plaquette de présentation de l'Acanor :
<http://acanor.org/wordpress/wp-content/uploads/2013/06/Plaquette-Acanor-2016.pdf>



Association française des
utilisateurs de normes

**La normalisation : un enjeu pour tous,
un atout pour ceux qui la maîtrisent !**

*La normalisation est souvent méconnue, elle est même parfois décriée, car confondue avec la réglementation, notamment par les maîtres d'ouvrages.
En fait, les normes (de produits, de services, d'installations, de méthodes, d'interopérabilité, ...) sont de longue date un gage de qualité et de performance pérenne des organisations. Plus récemment, les normes de management et de gouvernance sociale contribuent au progrès des acteurs économiques dans un environnement mondialisé.*

Qui sommes-nous ?

Créée en 1962, notre association d'utilisateurs de normes ACANOR (Association pour la Connaissance et l'Application des NORMES) s'adresse essentiellement aux PME-PMI, aux TPE et aux organismes qui les soutiennent : fédérations professionnelles, CCI, collectivités territoriales... Reconnue par l'AFNOR (Association française de normalisation), l'ACANOR est membre fondateur de l'IFAN (International Federation of Standards Users).



Nos principales missions

- Accompagner les entreprises, les collectivités et tous types d'organisations
- Animer un réseau d'utilisateurs de normes pour capitaliser leurs questions, réactions et suggestions d'amélioration des normes
- Réaliser ou orienter vers des prestations de formation et de pré-diagnostic liées à la normalisation
- Développer la promotion de l'enseignement et la formation à la normalisation

Vos bénéfices

- Comprendre l'importance stratégique de la normalisation
- Enrichir votre réseau professionnel
- Développer une culture de conformité dans vos activités
- Décoder le panorama normatif et réglementaire
- Influencer le contenu des normes avec les avantages d'une association reconnue

Nous contacter

www.acanor.org



Président : Laurent OBERLÉ
1 rue de Westhouse
67235 - Benfeld
Mobile : 06 08 01 23 71
laurent.oberle@acanor.org

Nos apports

L'ACANOR offre, par sa démarche de proximité, un cadre d'échange local ou national plus ouvert que les comités de normalisation :

- Groupes de travail créés à la demande
- Journées d'information sur les sujets d'actualité
- Réseau de compétences à la disposition des membres
- Des experts dans les principaux domaines d'activité
- Facilité d'accès à de nombreux documents techniques

Comme nos nombreux membres et partenaires, n'hésitez pas à nous solliciter pour toutes informations ou actions









N'hésitez pas à la partager !

Participations

- Bernard SIFFERMANN (Vice-Président ACANOR - SB-lum) s'est rendu à la 27^{ème} réunion du groupe de travail **IFAN Europe**, le 29 février 2016 à Londres. Cette réunion a notamment permis d'avancer sur la rédaction d'un guide pour les débutants dans la normalisation, le « IFAN Beginners Guide ». Une version Acanor en français sera également publiée.
- Laurent OBERLÉ (Président Acanor – Socomec), Bernard SIFFERMANN (Vice-Président ACANOR - SB-lum) et SCHAAL Kevin (Secrétaire Général Acanor – Socomec) ont participé à **l'atelier CCI sur les nouvelles directives Basse-Tension (DBT), Compatibilité Electromagnétique (CEM) et Radio équipements (RED)**, le 3 mars 2016 à Strasbourg. Les intervenants furent les suivants :
 - Ursula MARTIN – CCI Alsace, Entreprise Europe Network
 - Jean-Christophe MARPEAU - Cap'Tronic
 - Dominique BRAS – Membre fondateur et Directeur Technique EMITECH
 - Eric COEURET – Directeur Technique EMITECHCet atelier a permis de soulever certaines problématiques dans l'application des directives. Ces dernières vont être remontées à la Commission Européenne et un groupe de travail Acanor se réunira sur le sujet.
- **L'Afnor a reçu les dirigeants de l'IEC** le 12 avril 2016. Notre Président de l'Acanor, Laurent OBERLÉ, était également convié et a notamment mis en œuvre les actions suivantes :
 - Sensibilisation du Secrétaire Général de l'IEC à la nécessité de donner un accès gratuit aux guides normatifs pour les établissements d'enseignement. Le Secrétaire Général de l'IEC est en phase avec cette idée et va engager des actions en conséquence.
 - D'autres échanges, hors nouveaux sujets de normalisation, ont concerné :
 - Le manque d'experts dans les commissions de normalisation, en particulier face à la population vieillissante des experts.
 - L'importance du maintien de la langue française au premier plan, avec un intérêt particulier pour l'Afrique.
 - Les outils pour les experts en normalisation et site web IEC
 - Le programme « IEC Youg Professional »

Activités à venir

- Réunion du groupe de travail Acanor relatif au Développement Durable et à l'éco-conception (GT DD) le 27 mai 2016.
- Réunion du groupe de travail Acanor relatif aux règles du marquage CE (GT marquage CE) courant juin 2016.

Mise à jour du Blue guide relatif aux règles du marquage CE



Le « Blue Guide » 2016 de la Commission Européenne sur la mise en application des directives produits de l'Union Européenne vient de paraître en version anglaise. Ce guide est un des principaux documents de référence expliquant **comment mettre en application la réglementation basée sur la Nouvelle Approche**, désormais couverte par le nouveau cadre réglementaire.

Ce Guide a pour objectif de contribuer à une meilleure compréhension des règles pour les produits de l'Union Européenne et à une application plus uniforme et cohérente dans différents secteurs et dans l'ensemble du marché intérieur. Il s'adresse aux Etats membres et à toute personne qui a besoin d'informations sur les dispositions visant à s'assurer de la libre circulation des produits ainsi que d'un haut niveau de protection à travers l'Union (par ex. les organismes de normalisation, les fabricants, les importateurs et distributeurs, les syndicats professionnels et les organismes d'évaluation de la conformité).

[> ACCES AU BLUE GUIDE 2016 <](#)

Des difficultés d'interprétation et d'implémentation des réglementations et normes liées au marquage CE, non traitées par ce guide, ont été remontées à l'Acanor, dont :

- Une norme donnant présomption de conformité se réfère à une norme qui n'est plus en vigueur ;
- Une norme donnant présomption de conformité a été supprimée mais sa remplaçante n'a pas été publiée ;
- Une nouvelle directive européenne n'est pas transposée en droit national à la date d'abrogation de l'ancienne ;
- ...

L'Acanor va réunir son groupe de travail « GT marquage CE » afin d'échanger sur ces problématiques et rédiger un document de synthèse de type « position paper ».

Toute contribution pour partager des difficultés et échanger sur les solutions envisagées est bienvenue. Merci de vous adresser à kevin.schaal@acantor.org

Collectivités : le coût des normes estimé à 80 Md€ par an

Source : *batiactu.com*

Pour lutter contre la frénésie réglementaire, le Sénat vient d'adopter une résolution visant à limiter les normes notamment en matière d'urbanisme.

Une proposition de résolution UDI-UC visant à limiter les normes en matière d'urbanisme vient d'être adoptée, ce mercredi, par le Sénat. On y trouve plusieurs pistes de simplification pour les collectivités.

Ainsi, il s'agirait de clarifier les relations entre les collectivités et certains de leurs interlocuteurs, telles que les commissions de sécurité, les architectes des bâtiments de France ou les agences régionales de santé. Mais aussi d'alléger les formalités qui pèsent sur les actes et documents d'urbanisme via la simplification du formulaire de déclaration préalable pour certains types de travaux.

Une norme créée, une norme supprimée ou allégée

Déjà la veille, le Sénat avait voté une proposition de loi constitutionnelle favorisant la simplification du droit pour les collectivités territoriales. L'auteur de la nouvelle résolution, Jean-Marie Bockel espère que les collectivités seront sensibles à cette attention et que le gouvernement, de son côté, y verra « une incitation à accélérer les travaux qu'il a entrepris ». Son objectif : « faire progresser la sobriété normative en rappelant un principe simple : pour une norme réglementaire créée, une norme supprimée ou allégée ». Et de rappeler que « la frénésie réglementaire a un coût de 80 milliards d'euros par an ».

Une déréglementation "inquiétante" (CRC)

Les opposants à ce texte, Communistes, Républicains et Citoyens (CRC) ont estimé que « la volonté tenace de déréglementer l'urbanisme est inquiétante » et souhaitent voir la fin des coupes budgétaires, la remise en place de fonctionnaires dans les préfectures et les services déconcentrés de l'Etat afin que les politiques des élus soient menées à bien.

L'Acanor tient à préciser que dans cet article, comme généralement dans la presse, les normes techniques sont confondues avec les réglementations et les normes des fédérations sportives qui sont imposées principalement dans le domaine de la construction. Ce phénomène a des impacts négatifs sur l'image de la normalisation. L'Acanor prépare une publication pour éclaircir cette situation et rappeler les bénéfices des normes et de la normalisation.

Programme de travail CEN-CENELEC 2016



Les commissions de normalisation européennes **CEN et CENELEC** viennent de publier leur programme de travail pour 2016.

Ce dernier couvre tous les domaines et secteurs que le CEN et CENELEC traitent, dont :

- La construction
- L'électrotechnologie
- L'énergie
- L'environnement
- La santé et la sécurité
- Les instruments de mesure
- La recherche et l'innovation
- Les services
- ...

La participation à ces travaux de normalisation européens s'effectue notamment via les commissions nationales.

Pour la France, nous vous rappelons que l'Acanor est à votre disposition pour porter la voix des utilisateurs de normes auprès de l'Afnor. Ainsi, il est possible de contribuer à l'amélioration des référentiels normatifs jusqu'au niveau européen, voir international.

Pour en savoir plus sur les différentes thématiques, nous vous invitons à consulter le programme de travail du CEN / CENELEC :

[> Programme de travail CEN/CENELEC 2016 <](#)

Programme Jeunes Professionnels des Electrotechnologies (Afnor PJPE)



Après le succès de la première édition en 2015, AFNOR et le Comité Electrotechnique Français (CEF) organise son deuxième **Programme Jeunes Professionnels des Electrotechnologies (PJPE)** les 1er et 2 juin 2016 au siège d'AFNOR, à La Plaine Saint-Denis.

Cette manifestation est destinée à créer, au niveau français, une communauté autour de la normalisation dans le domaine des électrotechnologies. Pourquoi ? Avant tout pour décloisonner les métiers et les secteurs concernés, et ainsi favoriser les actions collaboratives entre experts impliqués. En rejoignant ce programme, vous découvrirez les enjeux et le fonctionnement de la normalisation, et échangerez sur des problématiques normatives liées aux électrotechnologies.

Ce programme est ouvert à toute personne :

- impliquée dans l'activité de normalisation ou d'évaluation de la conformité depuis moins de cinq ans,
- âgée de 20 à 50 ans,
- salariée d'une entreprise en lien avec le domaine des électrotechnologies, maîtrisant la langue française.

Il n'est pas obligatoire d'être membre d'une commission de normalisation pour y participer, mais l'inscription est obligatoire. Les 25 futurs participants seront sélectionnés par un jury composé de représentants du CEF.

Pour postuler, contactez : angelique.branton@afnor.org

2016 IECQ International Supply Chain Management Conference

Cette année, la conférence organisée dans le cadre des meetings annuels de l'[IECQ](#) a eu lieu en France, le 27 avril 2016 au 17 rue de l'Amiral Hamelin, 75116 Paris.

Cela fut une opportunité de partage des d'expérience avec des experts internationaux et une occasion d'étoffer votre réseau professionnel.

Pour votre information, AFNOR a été représentée par Alister Darlymple. A noter que des représentants d'AFNOR Taiwan ont également participé.

Programme :

09:30 – 10:00	Registration
10:00 – 10:10	Welcome and Introduction
10:10 – 10:45	Key Components of Effective Supply Chain + Role of IECQ <ul style="list-style-type: none">- Electronic Component Product- LED lighting Systems- Assemblies
10:45 – 11:15	Counterfeit Avoidance Overview
11:15 – 11:45	Coffee/Tea break
11:45 – 12:15	Control of Hazardous Substances in the Supply Chain (Global Issue)
12:15 – 12:30	Open Discussion
12:30 – 13:30	Lunch
13:30 – 14:15	How to effectively Control Supply Chains to Ensure Compliant Components & Assemblies, using Automotive Industry as an example
14:15 – 15:00	How to Implement an Obsolescence Plan, Utilising IEC 62402 in your Business
15:00 – 15:30	Coffee/Tea break
15:30 – 16:15	How to Implement Hazardous Substances Control within your Supply Chain
16:15 – 17:00	Open Forum
17:00 – 18:00	Cocktail Reception

Vos témoignages nous intéressent !



Afin de démontrer **l'importance de la normalisation** dans les différents secteurs d'activités, l'Acanor fait appel à ses membres.

Le concept est simple :

1. Présenter votre organisation, vos activités et/ou votre offre
2. Démontrer l'importance de la normalisation dans vos activités et vos marchés
3. Illustrer, si possible, par un exemple dans lequel la normalisation a joué un rôle en votre faveur ou défaveur

Chaque article sera diffusé sur notre site web et dans l'Acanor Infos. De plus, votre contribution pourra être proposée comme argument significatif au niveau européen dans le cadre du groupe de travail CEN-CENELEC sur l'enseignement et la formation à la normalisation (JWG-EaS).

Pour faire part de vos contributions ou pour toute demande d'information, merci de contacter kevin.schaal@acantor.org

N.B. : Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garanti expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser, dans bien des cas, la consultation d'un professionnel, notamment du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenue pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.

Rédacteur : SCHAAL Kevin
Tél : 03 88 57 86 82 - Email : kevin.schaal@acantor.org